



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-04(02)

Traitement multiniveau ou des périodes

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-04(02) – Traitement multiniveau ou des périodes (Pb--)

Énoncés :

Prévenir le transfert non autorisé d'information par l'intermédiaire de ressources partagées conformément à [\[Affectation : procédures définies par l'organisation\]](#) lorsque le traitement exécuté par le système alterne explicitement entre divers niveaux de classification de l'information ou différentes catégories de sécurité.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les changements apportés aux niveaux de traitement peuvent survenir au cours du traitement multiniveau ou des périodes avec l'information aux différents niveaux de classification ou aux différentes catégories de sécurité. Ils peuvent également avoir lieu durant la réutilisation en série des composants matériels à différents niveaux de classification. Les procédures définies par l'organisme peuvent inclure des processus de nettoyage approuvés et destinés à l'information stockée électroniquement.